

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Un processus multifactoriel

Marie SCHULLER

*Avant-propos par
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | OCT 17

Affaires sociales



COMPRENDRE POUR AGIR

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
Un processus multifactoriel

Marie SCHULLER

Avant-propos par Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. Une définition internationale mais plurielle	4
II. Typologie des jeunes à risques	5
III. Une multiplicité de facteurs	6
1. Facteurs individuels	6
2. Facteurs familiaux	6
3. Facteurs scolaires	6
4. Absentéisme et ennui	7
IV. Intériorisation	8
CONCLUSION	9
HISTORIQUE DES ACTIVITÉS	10
BIBLIOGRAPHIE	11

AVANT-PROPOS

Alors que POUR LA SOLIDARITÉ-PLS s'intéresse au phénomène du décrochage scolaire depuis maintenant plus de dix ans¹, la problématique retient de plus en plus l'attention des pouvoirs publics tant ses conséquences sont négatives pour l'individu et la société. En effet, les coûts sociaux et économiques liés au décrochage sont importants : charges sociales, délinquance, difficultés d'insertion socio-professionnelle, problèmes de santé, conduites à risques, faible estime de soi, dépression, etc. Les exclus du système scolaire ont de plus grandes chances de devenir des exclus de la société². Mais avant tout autre chose, le décrochage scolaire est un phénomène qui touche profondément l'individu. Intériorisée, une situation de décrochage peut entraîner un profond mal-être chez le jeune.

La notion européenne d'abandon scolaire précoce (ASP) correspond à la catégorie de jeunes entre 18 et 24 ans qui ont quitté l'école sans avoir terminé leur scolarité. En Belgique, les taux d'ASP régionaux sont interpellants. Pour 2015, en Région bruxelloise, le taux d'ASP est de 15,8%, en Région wallonne de 13,1% tandis qu'en Flandre il chute à 7,2%³. Du simple au double, il est nécessaire et urgent d'agir concrètement pour enrayer ce phénomène.

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS s'inquiète de l'ampleur du décrochage scolaire mais applaudit les recherches qui participent à la mise en lumière de ce phénomène, soutient les initiatives d'accrochage et de rattrapage scolaire et encourage les acteurs de terrain qui œuvrent au quotidien à l'endiguement du décrochage.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

¹ Voir les activités de PLS concernant le décrochage scolaire en annexe.

² Catherine Blaya (2010), *Décrochages scolaires. L'école en difficulté*, Edition de Boeck, Bruxelles.

³ Eurostat : <http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tgs00106&plugin=1>

INTRODUCTION

Pour accéder à un emploi valorisé et valorisant, le diplôme est aujourd'hui très important⁴, correspondant à une réelle « *norme de recrutement* » et un gage de réussite⁵. Les jeunes sans diplôme présentent un risque plus élevé d'être exclus, marginalisés et de ne pas avoir toutes les cartes en main pour intégrer efficacement le marché de l'emploi et la société en général.

Les critères d'excellence tels que définis par le sens commun laissent dans l'ombre des jeunes qui ne se sentent pas à la hauteur des attentes de la société. Ceci combiné à des facteurs individuels, institutionnels, sociaux, culturels ou même méthodologiques fait que ces étudiants se retrouvent parfois dépassés par le système scolaire. Par ennui, inadaptabilité ou découragement, ils peuvent ainsi abandonner précocement leur scolarité.

Le décrochage scolaire doit par ailleurs être étudié à l'aulne de trois différents axes :

1. Au vu des coûts engendrés pour l'individu mais aussi pour la société, le décrochage scolaire est désormais un problème économique et social.
2. À l'heure où le diplôme revêt un rôle central dans la réussite telle que perçue par nos sociétés européennes, le décrochage scolaire est une véritable problématique publique devant être traitée au niveau national et européen.
3. Facteur humain avant tout, un troisième axe essentiel dans l'étude du décrochage scolaire est l'exclusion sociale subie par les jeunes en difficulté face à l'école. Lorsqu'un élève ne correspond pas aux normes imposées par le système, il est très vite marginalisé et exclu ce qui peut impacter sur son bien-être.

POUR LA SOLIDARITE-PLS revient dans cette Note d'analyse sur la définition complexe du décrochage scolaire, sur les facteurs à risque et sur le phénomène d'intériorisation.

⁴ Catherine Blaya (2010), *op. cit.*

⁵ Pierre-Yves Bernard (2015), « Le décrochage scolaire : la construction d'un problème public », *Les Cahiers Dynamiques*, n°63, p. 34-41.

I. UNE DÉFINITION INTERNATIONALE MAIS PLURIELLE

Malgré de nombreuses politiques nationales visant à démocratiser l'enseignement, les hiérarchies sociales sont toujours présentes et peinent à s'estomper.

« L'école dans les pays industrialisés et démocratiques s'est massifiée et a réussi à proposer une plus grande égalité d'accès à l'enseignement. Mais elle n'a pas réussi à atteindre l'idéal progressiste qui visait à gommer les hiérarchies sociales reproduites en son sein. Les espoirs d'ascension sociale ont souvent été déçus et une partie des jeunes quittent l'école prématurément, sans diplôme. »

C. Blaya⁶

Pierre Bourdieu parlait des élèves n'arrivant pas à faire face à la pression de l'école et à s'acclimater au milieu scolaire en tant qu'« *exclus de l'intérieur* ». Aujourd'hui, le terme communément utilisé est celui de « *décrochage scolaire* »⁷. Néanmoins, l'utilisation de ce concept est à mettre en perspective avec celui qui l'utilise. En effet, certains parlent de décrochage scolaire pour désigner un désintérêt de l'école et d'autres pour signifier un abandon de la scolarité⁸.

Le concept de « *décrocher* » est la traduction littérale de « *drop out* » en anglais, qui correspond à une expression nord-américaine. Le sens de cette formule renvoie au vocable militaire : « *l'abandon du combat, le repli face à la pression de l'ennemi* ». Une analogie est alors possible entre l'armée et l'école : il y aurait une volonté de construire un système scolaire faisant écho à une institution aux allures militaires. Petit à petit cette métaphore de l'armée disparaît et dès les années 90, le terme de décrochage scolaire est utilisé en France dans l'optique de mettre en évidence une réalité cachée jusqu'à alors⁹. Le « *décrochage passif* », en anglais « *drop in* », concerne lui une attitude passive et désintéressée face à l'école¹⁰.

Actuellement, le phénomène de décrochage scolaire est universel et concerne tous les systèmes éducatifs. Toutefois, sa définition varie en fonction du pays et de la période étudiés¹¹.

Au Québec, il existe une distinction entre le décrochage (un arrêt temporaire de la scolarité), l'abandon scolaire (une interruption des études allant au-delà de 5 ans) et le désengagement (attitude passive face à l'école)¹².

En Belgique, on parle de décrochage scolaire lorsqu'un élève en âge d'obligation scolaire n'est ni inscrit dans une école, ni scolarisé par correspondance. Mais le décrochage scolaire correspond également à la situation où un jeune présente plus de 20 demi-journées d'absence non justifiées. Lorsqu'un élève ne trouve aucun sens à sa scolarité, on parle alors de « *démobilisation scolaire* ». Deux définitions peuvent être données au décrochage tel qu'il est perçu en Belgique. La première est présentée par Favresse & Piette (2004) selon qui le décrochage est lié à la « *détérioration du lien entre le jeune, l'école et la société* ». Lambillotte & Leclerf (1996) considèrent, eux, que le décrochage scolaire est « *un processus progressif de désintérêt pour l'école, fruit d'une accumulation de facteurs internes et externes au système scolaire* »¹³.

⁶ Catherine Blaya (2010), *op. cit.*, p.13.

⁷ Marie-Anne Hugon (2010), « Lutter contre le décrochage scolaire : quelques pistes pédagogiques », *Informations sociales*, n°161, p.36-45.

⁸ Florent Chenu & Christiane Blondin (Université de Liège) (2013), « Décrochage et abandon scolaire précoce : mise en perspective européenne de la situation en Fédération Wallonie-Bruxelles », Fédération Wallonie-Bruxelles.

⁹ Pierre-Yves Bernard, *op. cit.*

¹⁰ Marie-Anne Hugon, *op. cit.*

¹¹ Rémi Thibert (2013), « Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversité des dispositifs », *Dossier d'actualité, veille et analyses*, n°84.

¹² Rémi Thibert, *ibidem*.

¹³ Rémi Thibert, *ibidem*.

En France, décrocher de l'école revient à sortir de manière prématurée ou sans qualification du système scolaire. Ainsi la définition française distingue les jeunes de moins de 16 ans qui décrochent de l'école alors qu'ils sont encore soumis à l'obligation scolaire et ceux de plus de 16 ans qui ne fréquentent plus les cours mais qui ne sont plus soumis légalement à cette contrainte. Cette définition introduit la notion de « *non-persévérance* » qui correspond à la catégorie de jeunes qui « *auront échoué à leur diplôme* »¹⁴.

En 2011, dans le cadre de la stratégie européenne « *Éducation et formation 2020* », la Commission européenne « *l'abandon scolaire précoce* » précise la notion de décrochage scolaire : « *le taux d'abandon scolaire précoce (ASP) est mesuré par la proportion des jeunes entre 18 et 24 ans qui ont quitté l'école en n'ayant achevé que l'enseignement secondaire inférieur (ou moins) et qui ne poursuivent ni études, ni formation* »¹⁵.

Par ailleurs, au niveau européen, le terme officiel employé pour désigner les jeunes inactifs sur le marché de l'emploi est « NEET » qui signifie « *Not in Education, Employment or Training* ». Cette catégorie comprend des jeunes entre 15 et 29 ans qui ne suivent aucune formation ou études et qui éprouvent des difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi¹⁶.

Ainsi, lorsqu'on parle de décrochage scolaire, il faut se montrer prudent car il s'agit d'un terme large qui définit des situations très différentes.

II. TYPOLOGIE DES JEUNES À RISQUES

Bien que cela soit risqué car pouvant mener à une « *normalisation* » du phénomène¹⁷, de nombreux auteurs ont dressé des typologies de jeunes décrocheurs. Ce sont souvent des élèves issus de milieux sociaux modestes qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. Cette idée est toutefois à nuancer puisque de plus en plus d'élèves avec des ressources importantes – économiques, sociales et intellectuelles – font aussi face à des situations de décrochage scolaire¹⁸.

La typologie réalisée par Catherine Blaya est intéressante car elle met en évidence que les jeunes présentant un risque de décrochage scolaire ne sont pas toujours ceux que l'on pourrait croire. Cette typologie identifie quatre groupes de jeunes à risque de décrochage scolaire.

1. Le premier groupe concerne les élèves qui ont tendance à « *exprimer leurs difficultés de façon voyante* » par des comportements contestataires. Ces jeunes sont en confrontation avec leurs familles et les adultes en général avec qui la communication est rompue.
2. Le deuxième groupe répertorié rassemble les élèves qui manquent d'intérêt pour l'école et adoptent une attitude passive face aux exigences scolaires. Bien qu'ils ne soient pas en rupture avec leur milieu familial, ils regrettent le peu d'aide que leur apportent leurs professeurs et s'ennuient en classe. Ceci peut mener à l'absentéisme ou à des « *conduites addictives* » qui peuvent être des éléments précurseurs du décrochage scolaire.
3. Troisièmement, un groupe correspond à des jeunes qui ont « *des comportements déviants cachés* » et qui « *doivent faire face à des problèmes de dysfonctionnement dans leur famille* ». Ces élèves sont difficilement identifiés car en apparence « *conformes à la norme* ».
4. Le dernier groupe concerne les élèves dépressifs présentant des difficultés de concentration. Ceux-ci sont difficilement répertoriés car très en retrait¹⁹.

Les situations de décrochage scolaire sont influencées par divers facteurs comme le comportement et les performances de l'élève, la pédagogie et le climat scolaire mais aussi les relations avec les professeurs et avec les parents²⁰. Les jeunes à risque de décrochage scolaire ne représentent aucunement un « *groupe homogène* »²¹.

¹⁴ Catherine Blaya (2010), *op. cit.*

¹⁵ Florent Chenu & Christiane Blondin (Université de Liège), *op. cit.*

¹⁶ Pour la Solidarité, « *Accompagnement des jeunes ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation : boîte à outils pour l'intégration en apprentissage* », décembre 2016.

¹⁷ Marie-Anne Hugon, *op. cit.*

¹⁸ Rémi Thibert, *op. cit.*

¹⁹ Catherine Blaya (2012), « *4. Le décrochage scolaire dans les pays de l'OCDE* », *Regards croisés sur l'économie*, n°12, p. 69-80.

²⁰ Rémi Thibert, *op. cit.*

²¹ Catherine Blaya (2012), *op. cit.*

III. UNE MULTIPLICITÉ DE FACTEURS

Le décrochage scolaire est un « *phénomène multidimensionnel et multifactoriel complexe résultant d'une combinaison de facteurs interagissant les uns avec les autres* » et l'aboutissement d'un processus long où chacune des parties (enseignants, parents, élève) semblent avoir une part de responsabilité²².

La définition du décrochage est donc complexe et les facteurs pouvant en être la cause multiples. En effet, aucun facteur ne permet de justifier à lui seul une situation de décrochage²³.

1. FACTEURS INDIVIDUELS

Le décrochage scolaire peut être influencé par des facteurs individuels comme le sexe (les garçons y sont plus sujets), des troubles du comportement, une propension à la violence, un état dépressif²⁴, un manque de motivation, d'intérêt, de discipline²⁵ ou encore des difficultés d'apprentissage, une précocité intellectuelle, une inadaptation au système scolaire traditionnel²⁶, etc.

2. FACTEURS FAMILIAUX

L'environnement familial est également à prendre en compte tant au niveau structurel que fonctionnel car la famille est « *un élément essentiel de la réussite scolaire* »²⁷. L'organisation, les relations et la structure de celle-ci peuvent influencer le phénomène de décrochage scolaire²⁸. Ainsi, manque de soutien, relations conflictuelles avec les parents impactent la réussite scolaire de l'enfant. Par ailleurs, les enfants issus de familles où les parents ont un faible niveau d'éducation présentent plus de risques de décrocher. L'origine socioéconomique familiale peut donc avoir une incidence sur les situations de décrochage scolaire notamment en termes de « *difficultés d'adaptation aux normes scolaires* »²⁹.

3. FACTEURS SCOLAIRES

« Même si les difficultés scolaires ne peuvent être isolées de leurs causes et effets sociaux et subjectifs, le décrochage scolaire apparaît comme le fruit d'un processus lent qui trouve son origine dans un décrochage cognitif précoce et se joue dans l'interaction entre les élèves et l'institution scolaire, depuis ses politiques jusqu'à la situation de classe, depuis les interactions avec l'enseignant jusqu'au cadre de travail proposé, tant du point de vue des formes scolaires que des contenus et des formes d'évaluation »

E. Bautier³⁰

²² Pierre Potvin (2015), « Décrochage scolaire : dépistage et intervention », *Les Cahiers Dynamiques*, n°63, p. 50-57.

²³ Juliette Vollet (2016), « Raccrocher après avoir décroché de l'école : le temps au service de la décision », *Éducation et sociétés*, n°37, p. 129-145.

²⁴ Catherine Blaya (2010), *ibidem*.

²⁵ Florent Chenu & Christiane Blondin (Université de Liège), *op. cit.*

²⁶ Rémi Thibert, *op. cit.*

²⁷ Catherine Blaya (2010), *op. cit.*

²⁸ Catherine Blaya, Jean-Luc Gilles, Ghislain Plunus, Chantal Tièche Christinat (2011), « Accrochage scolaire et alliances éducatives : vers une intégration des approches scolaires et communautaires », *Éducation et francophonie*, vol. 39, n°2, p.227-249.

²⁹ Catherine Blaya (2010), *op. cit.*

³⁰ Elisabeth Bautier (2002), "Décrochage scolaire, genèse et logique des parcours" (Rapport de recherche). Consulté sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00808806/document>

Les facteurs institutionnels ou scolaires sont prépondérants dans les situations de décrochage scolaire, le fonctionnement général du système scolaire est même parfois problématique. L'engagement scolaire au niveau de l'élève mais aussi du professeur, le climat scolaire, le soutien des professeurs dans l'apprentissage, la clarté des règles de l'école ou de la classe, l'étiquetage, l'orientation, les programmes scolaires etc. sont autant de variables à prendre en considération. Parmi ceux-ci, pour Catherine Blaya *et al.*, le climat scolaire en général et le phénomène d'étiquetage sont centraux³¹.

Par l'étiquetage, on est soit un bon, soit un mauvais élève. C'est une classification que le jeune va intérioriser. Lorsqu'un élève éprouve des difficultés à l'école, l'institution aura tendance à « *naturaliser* », « *pathologiser* » et « *externaliser* » ces dernières. Le jeune pensera ainsi qu'effectivement sa place n'est pas dans le système scolaire puisque celui-ci ne veut pas de lui³². Redoublement, relégation et ségrégation sont autant de phénomènes auxquels les jeunes doivent faire face³³. Les jeunes en situation difficile à l'école tendront à se regrouper dans « *une sous-culture d'opposition au système et à l'image qu'il leur renvoie, dans un processus réactionnel à la stigmatisation ou à l'exclusion qu'ils subissent* ». Cette « *différenciation* », cette « *victimisation* » peut par ailleurs mener à une socialisation difficile, à un manque d'estime de soi et donc redoubler le sentiment d'exclusion de l'école³⁴.

Concernant le climat scolaire, les situations de harcèlement, les relations entre élève et professeur, la classe sont autant de facteurs qui peuvent avoir de fortes répercussions sur l'élève. L'organisation de la classe, le soutien apporté par l'enseignant, la manière dont les règles sont dictées et perçues, etc. peuvent amener chez l'élève un sentiment d'« *insécurité* » et une « *vision négative de l'établissement* »³⁵. Si celui-ci ne se sent pas à sa place dans sa classe ou dans l'école, il aura tendance à ne plus fréquenter les cours³⁶.

L'orientation choisie ou subie est également un facteur important jouant sur le décrochage scolaire. Dans tous les pays d'Europe, ce sont les filières professionnelles qui sont le plus sujettes aux situations de décrochage³⁷. Par ailleurs, une étude PISA de 2009 montre que les établissements où sont concentrés des jeunes issus de l'immigration ne favorisent pas particulièrement le risque de décrochage scolaire tandis que le regroupement de jeunes issus d'une catégorie sociale défavorisée augmente cette possibilité³⁸.

Des éléments « *culturels* » et « *méthodologiques* » peuvent aussi intervenir dans les situations de décrochage scolaire. Certains étudiants ne comprenant pas ce qu'on leur demande sur le plan méthodologique par exemple, peuvent rapidement se sentir exclus, dans l'incompréhension³⁹.

4. ABSENTÉISME ET ENNUI

Tous les facteurs précités peuvent conduire à l'absentéisme et/ou l'ennui. L'absentéisme peut, en effet, être une « *stratégie d'évitement* » pouvant mener à la déscolarisation. À la fois cause et conséquence du décrochage scolaire⁴⁰, l'absentéisme favorise l'inadaptation de l'élève : inadapté au milieu scolaire, il risque de l'être également au marché du travail⁴¹.

Concernant l'ennui, il ne peut pas être considéré comme un facteur augmentant le risque de décrochage scolaire. Néanmoins, il est symptomatique d'une situation problématique, d'une scolarité peut-être mal vécue, d'un dysfonctionnement⁴².

³¹ Catherine Blaya, Jean-Luc Gilles, Ghislain Plunus, Chantal Tièche Christinat, *op. cit.*

³² Rémi Thibert, *op. cit.*

³³ Florent Chenu & Christiane Blondin (Université de Liège), *op. cit.*

³⁴ Catherine Blaya, Jean-Luc Gilles, Ghislain Plunus, Chantal Tièche Christinat, *op. cit.*

³⁵ Catherine Blaya, Jean-Luc Gilles, Ghislain Plunus, Chantal Tièche Christinat, *ibidem*.

³⁶ Rémi Thibert, *op. cit.*

³⁷ Rémi Thibert, *ibidem*.

³⁸ Florent Chenu & Christiane Blondin (Université de Liège), *op. cit.*

³⁹ Florent Chenu & Christiane Blondin (Université de Liège), *ibidem*.

⁴⁰ Rémi Thibert, *op. cit.*

⁴¹ Catherine Blaya (2012), *op. cit.*

⁴² Catherine Blaya (2010), *op. cit.*

IV. INTÉRIORISATION

Dans une précédente étude⁴³ menée avec la Fondation Roi Baudoin, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS avait identifié un phénomène d'intériorisation de la discrimination chez les jeunes issus de l'immigration – intériorisation qui les pénalise par ailleurs dans leur recherche d'emploi. Un phénomène similaire est décelable chez les jeunes en difficulté face à l'école. Ils ont en effet tendance à intérioriser leur situation de jeunes décrocheurs.

« Les causes du décrochage sont multiples et propres à chaque jeune. Il n'empêche que le décrochage est souvent l'aboutissement d'un même processus : une intériorisation précoce de l'échec, parfois dès l'école élémentaire, une souffrance scolaire qui s'aggrave au collège, le problème d'une orientation subie... Puis l'intervention d'un élément déclencheur, et c'est le décrochage, vécu parfois, malheureusement, par de nombreux jeunes comme un soulagement. »

N. Mons⁴⁴

Les jeunes qui ont intériorisé l'échec – parce que papa et/ou maman ont arrêté prématurément leur scolarité, parce qu'ils subissent des situations d'harcèlement à l'école et associent par conséquent le milieu scolaire à un mal-être ou encore parce que l'enseignement traditionnel est trop rapide, non-adapté à leurs besoins – risquent de prendre ces situations pour une fatalité à laquelle ils ne peuvent échapper et donc décrocher plus aisément du système scolaire.

« Résignation », « fatalisme » et « démotivation » guettent ses jeunes qui développent des comportements « auto-handicapants » et risquent un repli identitaire doutant ainsi de leur place dans la société dans son ensemble. Néanmoins, des opportunités existent et il est essentiel que les jeunes à risques ne se positionnent pas en tant que victimes mais bien comme maîtres de leur destin⁴⁵ ou du moins de leur parcours scolaire. Bien que le phénomène d'intériorisation joue un rôle concernant l'accrochage scolaire, le décrochage n'est ni irrémédiable ni irréversible.

⁴³ Sarah Van Doosselaere, Sophie Pinilla, Dimitri Verdonck, sous la direction de Denis Stokkink, « 'L'auto-discrimination' : un obstacle supplémentaire dans la quête d'un emploi pour les jeunes issus de l'immigration », *Pour la Solidarité & Fondation Roi Baudoin*, octobre 2015.

⁴⁴ Nathalie Mons, « Le décrochage scolaire: un phénomène de masse qui ébranle notre système éducatif », *Huffingtonpost.fr* [En ligne], 2/10/12. Consulté sur <http://www.huffingtonpost.fr/vikash-dhorasoo/le-decrochage-scolaire-un-phenomene-de-masse-qui-ebbranle-notre/>

⁴⁵ Sarah Van Doosselaere, Sophie Pinilla, Dimitri Verdonck, sous la direction de Denis Stokkink, *op. cit.*

CONCLUSION

Le décrochage scolaire et l'abandon scolaire précoce sont deux phénomènes que chacun des États membres ainsi que la Commission européenne tentent activement d'endiguer voire d'éradiquer.

Mais le processus de décrochage scolaire est multidimensionnel, multifactoriel et donc complexe. Les jeunes en situation de décrochage ont tous des parcours différents bien que certaines typologies puissent être avancées. Plutôt que de normaliser le phénomène, les typologies et les facteurs à risque identifiés doivent permettre de le prévenir. L'étude des facteurs à risque du décrochage scolaire montre qu'il s'agit plutôt de relations de corrélation que de causalité.

De plus, on peut observer un phénomène d'intériorisation qui participe à l'ancrage des situations de décrochage scolaire : un jeune décrocheur, convaincu de l'irrévocabilité de sa situation, prend le risque de s'enliser dans un cercle vicieux négatif.

Il est ainsi complexe mais pas impossible de remédier au décrochage. Si la prévention est plus efficace que la réparation, travailler sur les représentations sociales du décrochage scolaire est aussi important.

Il existe de nombreuses structures ou bonnes pratiques mises en place dans les États membres afin de traiter ce phénomène. POUR LA SOLIDARITÉ-PLS applaudit les initiatives allant dans le sens de l'accrochage scolaire et propose dans une seconde Note d'analyse, l'identification des mesures permettant de prévenir et/ou d'enrayer le phénomène de décrochage.

HISTORIQUE DES ACTIVITÉS

Le décrochage scolaire figure parmi les **sujets d'intérêt** de POUR LA SOLIDARITÉ-PLS dans la rubrique « Affaires sociales » et ce **depuis 10 ans**.

- Les Cahiers de la Solidarité n°14 « Décrochage scolaire, comprendre pour agir », 2007.
- Colloque « Décrochage scolaire : quelle solution ? », 16 mars 2007.
- Midi de la Solidarité « Quelles actions mener en faveur de l'accrochage scolaire ? », 5 novembre 2007.
- Mise en place de trois groupes de travail sur le décrochage scolaire, 2008.
- Publication d'une brochure proposant une analyse du phénomène, novembre 2008.
- Site internet « j'accroche.be » diffusant les informations, les ressources et les adresses utiles.
- Midi de la Solidarité « Des projets pour favoriser l'accrochage scolaire », 2009.
- Séminaire et présentation de l'étude PLS « L'Union européenne s'intéresse-t-elle au décrochage scolaire ? États des lieux et perspectives en Europe », 21 octobre 2009.
- *Working paper* « L'intégration des enfants primo-arrivants en Communauté française de Belgique », 2010.
- Table ronde autour de la thématique du décrochage scolaire en partenariat avec le LIBREX, février 2011.
- Projet ANEETS cofinancé par le programme européen Erasmus +, 2015, 2016.
- 3 études : « Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage », « Guide d'intégration des NEET pour les acteurs/trices de l'insertion professionnelle », « Accompagnement des jeunes ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation : boîte à outils pour l'intégration en apprentissage », 2016.
- Conférence (projet ANEETS), 29 juin 2016.

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES

- Elisabeth Bautier (2002), « Décrochage scolaire, genèse et logique des parcours » (Rapport de recherche). Consulté sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00808806/document>
- Pierre-Yves Bernard (2015), « Le décrochage scolaire : la construction d'un problème public », *Les Cahiers Dynamiques*, n°63, p. 34-41.
- Catherine Blaya, Jean-Luc Gilles, Ghislain Plunus, Chantal Tièche Christinat (2011), « Accrochage scolaire et alliances éducatives : vers une intégration des approches scolaires et communautaires », *Éducation et francophonie*, vol. 39, n°2, p.227-249.
- Catherine Blaya (2012), « 4. Le décrochage scolaire dans les pays de l'OCDE », *Regards croisés sur l'économie*, n°12, p. 69-80.
- Florent Chenu & Christiane Blondin (Université de Liège) (2013), « Décrochage et abandon scolaire précoce : mise en perspective européenne de la situation en Fédération Wallonie-Bruxelles », Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Marie-Anne Hugon (2010), « Lutter contre le décrochage scolaire : quelques pistes pédagogiques », *Informations sociales*, (n°161), p.36-45.
- Pierre Potvin (2015), « Décrochage scolaire : dépistage et intervention », *Les Cahiers Dynamiques*, n°63, p. 50-57.
- Rémi Thibert (2013), « Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversité des dispositifs », *Dossier d'actualité, veille et analyses*, n°84.
- Juliette Vollet (2016), « Raccrocher après avoir décroché de l'école : le temps au service de la décision », *Éducation et sociétés*, n°37, p. 129-145.

LIVRES

- Catherine Blaya (2010), *Décrochages scolaires. L'école en difficulté*, Edition de Boeck, Bruxelles.

AUTRES

- Nathalie Mons, « Le décrochage scolaire: un phénomène de masse qui ébranle notre système éducatif », *Huffingtonpost.fr* [En ligne], 2/10/12. Consulté sur <http://www.huffingtonpost.fr/vikash-dhorasoo/le-decrochage-scolaire-un-phenomene-de-masse-qui-ebbranle-notre/>
- Sarah Van Doosselaere, Sophie Pinilla, Dimitri Verdonck, sous la direction de Denis Stokkink (2015), « 'L'auto-discrimination' : un obstacle supplémentaire dans la quête d'un emploi pour les jeunes issus de l'immigration », *Pour la Solidarité & Fondation Roi Baudoin*.
- Pour la Solidarité (2007), « Décrochage scolaire, comprendre pour agir », *Les Cahier de la Solidarité* n°14.

- Pour la Solidarité (2016), « Accompagnement des jeunes ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation : boîte à outils pour l'intégration en apprentissage ».
- Eurostat:<http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tgs00106&plugin=1>

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens:

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *L'agriculture urbaine en Europe. Louise Rouquette, septembre 2017.*
- *Le bénévolat, outil des politiques publiques : 3 Notes d'analyse. Rémi Leturcq, septembre 2017.*
- *Pour une identité européenne fondée sur la diversité. Marie Schuller, septembre 2017.*
- *Pour la réduction du temps de travail. Alberto Iturralde, septembre 2017.*
- *Le Socle européen des droits sociaux : réelle avancée ou simple effet de communication ? Florian Benais, septembre 2017.*
- *Égalité des genres et emploi : l'Europe revient sur l'équilibre travail-vie privée. Anna Métral, septembre 2017.*
- *La digitalisation des services à la personne. POUR LA SOLIDARITÉ & CHORUM, juin 2017.*
- *L'austérité dans la zone euro : 4 Notes d'analyse. Alberto Iturralde, juin 2017.*
- *L'émergence des Social Impact Bonds en Europe. Hans Deblieck, mai 2017.*
- *Espaces de coworking et tiers-lieux : de l'équipe à la communauté. Rémi Leturcq, mai 2017.*
- *La transformation numérique dans l'Europe 2020 : un puissant levier d'inclusion. Florent Losson, mai 2017.*

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.*
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ? PLS & SMart, n°36, juin 2017.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS & SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS & SMart, n°34, mai 2015.*
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.*
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.*

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative. Marie Leprêtre, décembre 2016.*
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables. Sanjin Plakalo, décembre 2016.*
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises. Denis Stokkink, novembre 2016.*
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.*
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage. Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.*
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises. Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.*
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative. Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social implique de promouvoir la participation de tous et toutes aux processus décisionnels, aux projets sociaux communs, rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État, renforcer et créer le sentiment d'appartenance à la société.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se dédie à renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes liées au handicap, à la protection sociale, à la santé, aux services à la personne, à la pauvreté et aux clauses sociales.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

